



Syndicat Mixte des Mobilités
de l'Aire Grenobloise

RÉALISATIONS DEPUIS 2020 :
Six ans au service de la
mobilité des habitants de
l'aire grenobloise

CONTACT PRESSE : Anthony DE MAÑAS
anthony.demanas@smmag.fr - 06 72 21 76 95

JUILLET 2025

Introduction de Sylvain LAVAL, Président du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

Depuis 2020, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) agit avec détermination pour construire une politique de mobilité publique ambitieuse, cohérente et adaptée à la diversité de ses trois territoires : Grenoble Alpes Métropole, la Communauté de Communes Le Grésivaudan et la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.



Dans un contexte exigeant, demandant à la fois des investissements structurants et une fine maîtrise des finances publiques, le SMMAG a fait le pari d'être un espace de construction collective, pour offrir des réponses de mobilité sur l'ensemble de son champ d'action et d'intervention, qu'il s'agisse de la zone urbaine dense, de communes périurbaines, de territoires de coteaux, de montagnes ou de vallées plus rurales.

La création de M réso en septembre 2024, qui s'étend à l'échelle interterritoriale, constitue un tournant historique puisque, hors Île-de-France, il s'agit du réseau de transports publics intégré le plus vaste du pays, d'ailleurs récompensé par le grand prix VRT en décembre dernier. Cette transformation s'est accompagnée d'une politique de tarification solidaire inédite, étendue progressivement aux trois territoires, permettant à plus de 3 500 nouveaux usagers – dont une majorité de jeunes – d'accéder à une mobilité de qualité. Quantité et offres de déplacement renforcées, tout en maintenant une trajectoire budgétaire exemplaire et un désendettement net s'élevant à 139 M€, assurant l'équation exigeante entre sobriété des dépenses, soutien aux plus fragiles et investissements d'avenir.

Le développement du SMMAG s'est également traduit par la mise en place de dispositifs ambitieux et complémentaires aux tramways et bus : le vélo du quotidien, adapté aux besoins spécifiques des différentes zones de déploiement et une montée en puissance du covoiturage et de l'autopartage, par la mise en œuvre d'infrastructures concrètes et utiles dans chaque bassin de vie. Ces actions traduisent une volonté permanente et constante d'adapter les solutions à la réalité des usages et des territoires, sans dogmatisme, au service de toutes et tous.

Le dialogue entre les territoires est essentiel, car en matière de déplacement, les frontières administratives n'existent pas. La puissance publique se doit d'offrir aux usagers des solutions efficaces dans leurs déplacements quotidiens qui se calquent sur leur bassin de vie, en s'affranchissant des frontières administratives pour que chacune et chacun puissent trouver la mobilité qui répond à leurs besoins.

1. M réso : les déplacements au-delà des frontières administratives

Parce que la mobilité ne s'arrête pas aux frontières administratives, le SMMAG a conduit une transformation historique du réseau de transport public à l'échelle des trois territoires qui le compose. Depuis septembre 2024, M réso regroupe les offres de transport des trois grands territoires partenaires - Grenoble Alpes Métropole, la Communauté de Communes Le Grésivaudan, et la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais - dans un **réseau unifié, lisible et renforcé**, faisant du champ d'action du SMMAG, le premier réseau intégré de France, hors région parisienne !

UN RÉSEAU ÉTOFFÉ ET PERFORMANT

- En 2024, l'offre sur le périmètre  atteint **21,8 millions de kilomètres commerciaux**, soit une progression significative grâce à l'intégration de nouvelles lignes périurbaines et à la réorganisation du cœur du réseau.
- Sur le seul périmètre métropolitain (hors lignes transférées par cars Région), l'offre est stable à **15,3 millions de kilomètres commerciaux**, proche de son niveau pré-COVID (15,4 millions en 2019).
- La fréquentation atteint **90,6 millions de voyages en 2024** sur M réso, retrouvant ainsi les niveaux d'avant crise sanitaire (2018-2019), avec une progression attendue en 2025.

UNE DESSERTE RENFORCÉE SUR LES TROIS TERRITOIRES

Grâce à **5 M€ d'investissements annuels supplémentaires**, l'offre périurbaine a été profondément renforcée :

- Fréquence portée à 15 minutes en pointe et 30 minutes en creux en semaine,
- Amplitude étendue jusqu'à 22h,
- Mise en service d'offres le samedi sur les nouvelles lignes Chrono  et .

Les nouvelles lignes Chrono périurbaines :

Ligne	Itinéraire	Voyages/jour
C9	Brignoud – Domène – Verdun-Préfecture	1 700
C10	Bernin – St Ismier – Université – Hôpital Sud – Echirolles	1 700
C12	Voiron – Grenoble – Goncelin (prolongement intégral)	1 400
C13	Vizille – Grenoble – Voreppe (prolongée à Voiron en 2026)	N/C
C14	Le Gua – Vif – Varcès – Grenoble	Offre doublée
23	Gières – Uriage – Vizille	Offre doublée
20	Seyssinet – Fontaine – Veurey	Amplitude 22h
C11	Voiron – Grenoble – Crolles – Lumbin	5 700 (+ 12 %)

Soit **une augmentation de 10% de la fréquentation** sur l'ensemble des lignes périurbaines.



UN CŒUR DE RÉSEAU URBAIN RESTRUCTURÉ

Le cœur du réseau urbain est dense en offre. Il a été restructuré pour mieux répondre aux besoins des usagers.

- Création d'une 8^{ème} ligne Chrono structurante (**C8** – rocade) : **15 500 voyages/jour**.
- Extension de la ligne **D** à la gare : **12 000 voyages/jour**, contre 3 500 avant, dont 2 000 nouveaux usagers et 6 500 reports de la ligne **B**.
- Réorganisation des lignes de rabattement : **16 17 24 C6 C7**.

La fréquentation est stable sur le cœur urbain, avec un réseau plus lisible, plus rapide et plus efficace.

LIGNE D : UNE FRÉQUENTATION EN FORTE PROGRESSION GRÂCE À L'EXTENSION

Depuis son extension, la ligne **D** du tramway connaît une progression remarquable de sa fréquentation.

Estimée à **12 000 voyages par jour en septembre 2024**, elle en comptait environ **3 500 avant les travaux**. Cette dynamique s'explique notamment par les **2 000 voyages supplémentaires** enregistrés sur le nouveau tronçon spécifique entre Étienne Grappe et Édouard Vaillant, preuve d'un véritable besoin de desserte sur ce secteur.

À cela s'ajoutent **6 500 voyages quotidiens supplémentaires** sur les troncs communs avec les lignes **A B** et **C** – un effet de report bien anticipé dans la conception du réseau.

UN RÉSEAU QUI FIDÉLISE :



- **+7% d'abonnements M réso** vendus en 2024,
- **+10% de recettes** sur les quatre derniers mois de 2024,
- **-2% de ventes de tickets à l'unité**, signe d'une plus grande régularité d'usage du réseau.

2. Une gestion rigoureuse des finances au service de l'équité sociale

UN EFFORT DE DÉSENDETTEMENT SÉRIEUX, DES INVESTISSEMENTS JUSTES

Entre 2020 et 2024, le SMMAG a mené une politique budgétaire exemplaire, conciliant investissement massif et désendettement :

- **166 M€ d'investissements d'équipement réalisés :**
 - 148 M€ sur la Métropole,
 - 16 M€ sur le Grésivaudan,
 - 3 M€ sur le Voironnais.
- **210 M€ de capital de dette remboursé.**
- Seulement **29 M€ d'emprunts** nouveaux sur la période.
- **Désendettement net : -139 M€**
 - 138 M€ pour la Métropole,
 - 0,5 M€ pour les autres territoires.

TARIFICATION SOLIDAIRE : UN LEVIER MAJEUR D'ÉQUITÉ SOCIALE



Le mandat aura été marqué par la **généralisation et l'harmonisation de la tarification solidaire** sur les trois territoires pour que chaque usager contribue à la hauteur de ses revenus, instaurant ainsi une réelle progressivité garante de justice sociale.

Harmonisation des barèmes en 2024 :

Tranche	QF (€/mois)	Tarif M réso
A	0 à 565	2,50 €
B	566 à 715	15,40 €
C	716 à 785	20,50 €
D	786 à 900	46,50€

- **Tarif unique d'entrée par mois à 2,50€** pour tous les foyers sous le seuil de pauvreté.
- Harmonisation entre M TAG et M TouGo.
- En juillet 2025, intégration du **Pays Voironnais dans la grille tarifaire M réso**, avec un plafond de QF porté à 900 € et la création d'une zone Voironnais avec ses propres tarifs intra.

Au total : ce sont plus de **3 528 nouveaux abonnés solidaires entre 2023 et 2024** (en hausse de + 9 %) dont **2 500 jeunes** de 18 à 24 ans (71 %).

Le SMMAG démontre ainsi qu'il est possible de **réduire la dette, renforcer l'offre publique de transport et élargir l'accès au droit**, tout en proposant une mobilité de qualité sur un territoire élargi et diversifié.

3. Une politique vélo adaptée aux territoires

Le SMMAG a mis en œuvre depuis 5 ans une politique ambitieuse et cohérente de développement du vélo à l'échelle des trois bassins de vie que sont la Métropole grenobloise, le Grésivaudan et le Pays Voironnais. Cette politique s'inscrit dans une conviction forte : **le vélo du quotidien doit être adapté à chaque territoire**. Les pratiques diffèrent entre centre-ville dense, communes périurbaines, coteaux ou villages de vallée. C'est pourquoi les aménagements, les services, les aides et les animations sont pensés localement, tout en s'intégrant dans une stratégie d'ensemble.

PLANIFIER, AMÉNAGER, RELIER

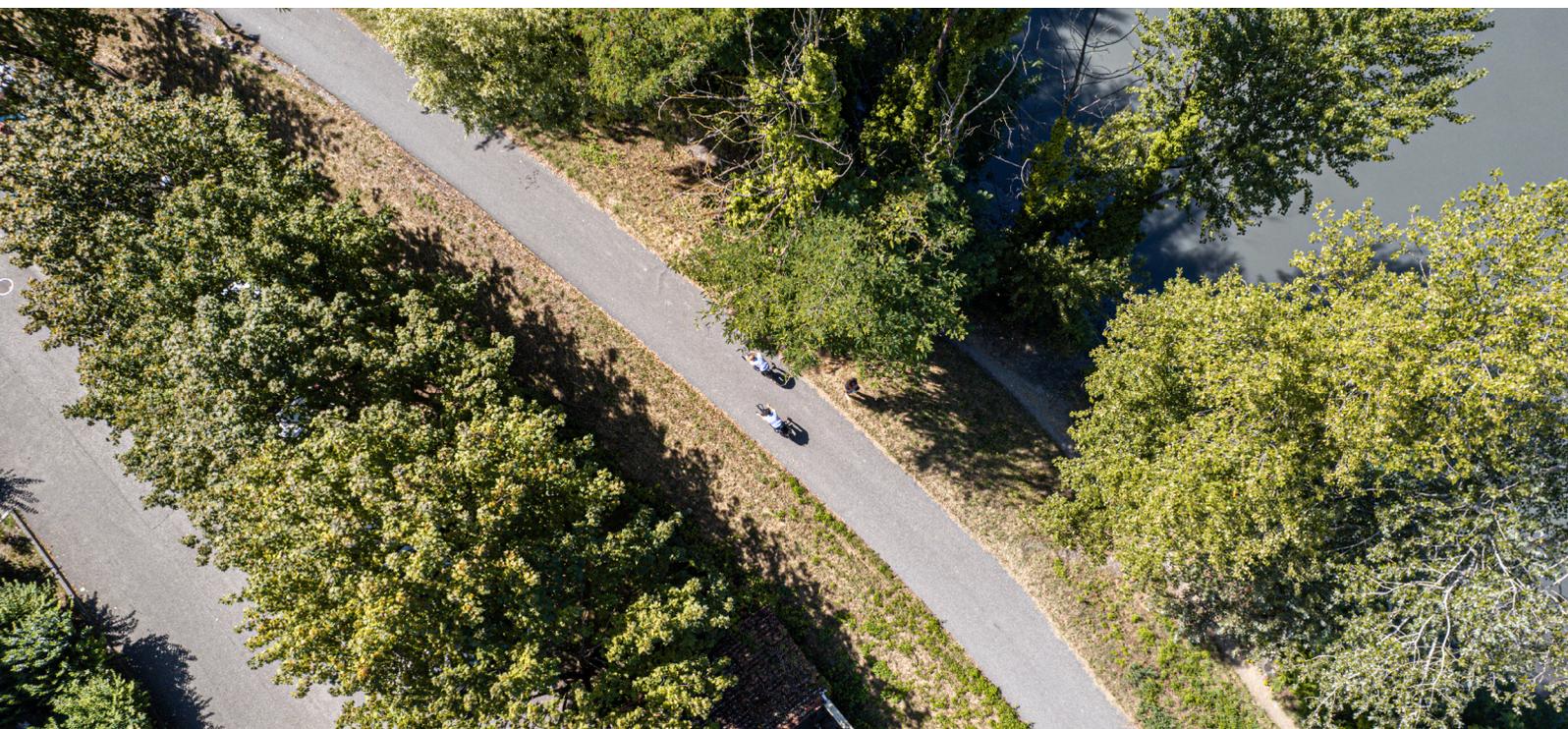
Une planification structurante à l'échelle interterritoriale

Depuis novembre 2023, un schéma directeur cyclable commun à la Métropole et au Grésivaudan donne le cap pour les années à venir. Il sera complété par une étude de déploiement spécifique dans le Grésivaudan dès 2024. Par ailleurs, le transfert de la compétence aménagements cyclables au SMMAG par le Pays Voironnais a été mise en œuvre au 1^{er} janvier 2024, apportant ainsi plus de services et offrant une politique harmonisée sur l'ensemble du périmètre de l'aire grenobloise.

Des infrastructures visibles, utiles et en constante évolution

Parmi les réalisations récentes ou à venir :

- Passerelle modes actifs du PEM de La Bâtie à Saint-Ismier (mise en service fin 2023),
- Liaison cyclable Tencin – La Terrasse, livrée début 2025 (634 k€ HT),
- Voie verte vers la plaine des sports de Froges, inaugurée en juin 2025 (160 k€).



STATIONNER SON VÉLO FACILEMENT, PARTOUT, EN TOUTE SÉCURITÉ

Parce qu'un bon réseau cyclable nécessite aussi des points d'attache sûrs et pratiques, le SMMAG a poursuivi **le déploiement massif de stationnements sécurisés** sur le territoire :

- **Consignes collectives** à Sassenage (2022), Seyssins (2024), et à venir à Seyssinet-Pariset (100 places – 200 k€),
- **Reprise et modernisation des consignes du Voironnais** en 2024 : vidéosurveillance, contrôle d'accès, rénovation,
- **Rénovations majeures** à Grenoble Esplanade (2021), Gières Université, Vallier-Catane, et Échirolles (2024),
- **Déploiement continu de Minibox**, avec 5 à 10 unités posées par an : 70 unités à ce jour, dont les dernières à St-Jean-de-Moirans en mars 2025.

LOUER, TESTER, ROULER

 **Mvêlo+** est aujourd'hui l'un des services publics de location de vélos le plus performant de France :

- **Flotte portée à 10 000 vélos dès 2023**, en route vers 12 000 vélos en 2025 (+ 30 % en 5 ans),
- **Ouverture d'une agence à Crolles** (2021), d'agences mobiles depuis 2020 et **déploiement dans le Voironnais** (avril 2024),
- **80 communes visitées** chaque année pour des tests de VAE sur site,
- **Opération Bike to Campus**, lancée en 2023, renouvelée avec succès en 2024 (1 000 vélos loués en 10 jours),
- **+ 40 % de locations en 5 ans**, avec une progression de + 20 % sur les 5 premiers mois de 2025 par rapport à 2024.
- **Aides à l'achat de vélo** lancées en 2023 : 5 500 bons distribués en 18 mois, budget épuisé en mai 2025.

DES RÉSULTATS POSTIFS



Ce volontarisme pragmatique porté par le SMMAG est le fruit d'une évolution positive et conséquente de la pratique cyclable qui se vérifie en chiffres:

- **+ 56 % de flux vélo en 5 ans**,
- **+ 49 % de journées de location**,
- Flotte de véhicules en freefloating (vélos et trottinettes) **multipliée par 2** et trajets en freefloating **multipliés par 6**.

4. Covoiturage : un réflexe en progression

Le covoiturage et l'autopartage s'affirment aujourd'hui comme des solutions incontournables pour répondre aux enjeux de mobilité sur le territoire du SMMAG. Ces modes de déplacement sont **une réponse économique et vertueuse** adaptée tant aux particuliers qu'aux entreprises. Le SMMAG s'impose comme un territoire pilote, en avance sur ces pratiques, grâce à une **offre complète, diversifiée et en constante évolution**.

STRUCTURATION ET OFFRE DES SERVICES DE COVOITURAGE

Le SMMAG a organisé son offre autour de plusieurs services complémentaires permettant de couvrir à la fois les grands axes à fort trafic et les zones moins denses ou peu desservies par les transports en commun :

- **M covoit' LIGNES+** : lignes structurantes sur des axes majeurs avec rabattement vers des parkings relais et des pôles de transports collectifs. Ce service favorise la massification du covoiturage grâce à des arrêts dédiés, une garantie de départ aux heures de pointe, une indemnisation des conducteurs et une animation active des communautés de covoitureurs.
- **M covoit' POUCE** : un réseau maillant les routes secondaires via des panneaux à boutons poussoirs permettant un covoiturage spontané, complémentaire à M covoit' Lignes+. Cette offre couvre efficacement les zones rurales et les communes moins denses, facilitant les premiers kilomètres vers les transports en commun.
- **M covoit' RDV** : un service spécifiquement conçu pour les salariés des zones d'activités mal desservies ou accueillant des bassins d'emploi importants, facilitant les trajets domicile-travail en covoiturage.



UN SERVICE DE COVOITURAGE ÉVÉNEMENTIEL

Une expérimentation visant à encourager le covoiturage lors de grands événements culturels ou sportifs, renforçant la dimension collective et durable de la mobilité a récemment été mise en place. C'est le cas par exemple pour les 10 jours de la Culture de la Métropole Grenobloise ou de la Coupe Icare.

PERFORMANCES ET ÉVOLUTIONS

Les chiffres témoignent de la montée en puissance de ces services :

- **80 500 trajets réalisés en 2024**, avec une répartition équilibrée entre covoiturage organisé (46 %) et spontané (54 %).
- Le service M covoit' Lignes+ a vu ses trajets passagers **augmenter de 25 % en 2024**, avec plus de 26 000 trajets, et continue sa croissance avec + 32 % sur les premiers mois de 2025.
- Le déploiement des panneaux « Pouce » se poursuit, avec désormais **380 panneaux intégrés**, renforçant la couverture territoriale, notamment en zones périurbaines et rurales.
- L'usage croissant du service M covoit' RDV illustre la pertinence de l'offre dans les zones d'activités économiques.
- Ces services bénéficient d'un investissement maîtrisé (840 k€ de fonctionnement et 75 k€ d'investissements en 2024), assurant **un bon rapport qualité-prix pour les usagers et les collectivités**.

AUTOPARTAGE : UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE EN FORTE CROISSANCE

L'autopartage constitue un autre **levier majeur** pour réduire la possession individuelle de véhicules et favoriser une mobilité plus durable.

Sur le territoire du SMMAG, « Citiz » déploie un réseau dense et dynamique :

- **166 stations d'autopartage**, dont 103 à Grenoble, avec un parc total de 283 voitures.
- Une croissance du nombre d'usagers de **14 % en 2024** (6 357 usagers actifs), signe d'un engouement croissant.

Ce service offre la flexibilité de l'usage automobile sans les contraintes du stationnement et de la possession, parfaitement adapté aux besoins ponctuels et aux déplacements professionnels.



Syndicat Mixte des Mobilités
de l'Aire Grenobloise



CONTACT PRESSE : Anthony DE MAÑAS
anthony.demanas@smmag.fr - 06 72 21 76 95

JUILLET 2025